

Le Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique vous présente sa Newsletter. Cette lettre d'information est l'organe officiel de communication entre le Comité et les clubs de la Région affiliés à la FFGym.



Newsletter # 21 | Avril 2019



Score licences : 37 200 au 1er avril 2019

C'est un excellent score et ce n'est pas un poisson d'avril. Grâce aux Clubs, nous avons virtuellement atteint le score de la saison passée. Votre Comité est sur la bonne voie. **BRAVO les DIRIGEANTS !**

Notre objectif : 38 000 licences pour 2019. Grâce à l'esprit fédéral, c'est largement possible !

Agence Nationale du Sport

L'Assemblée Générale du Comité National Olympique et Sportif Français, réunie le mardi 19 mars 2019, a adopté à une très large majorité (85,7%) la proposition de Convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public « Agence Nationale du Sport ». Elle a également désigné les représentants du mouvement sportif au sein des instances de ladite Agence (soit 6 membres du Conseil d'Administration et 15 membres de l'Assemblée Générale) dans un souci d'équilibre et de respect de la diversité des membres du CNOSF.

Le Président fédéral James BLATEAU est suppléant du représentant de Fédération Olympique au sein de l'Assemblée Générale.

Le Comité Régional poursuit sa politique d'aide aux sportifs HN

Le CAURAG consacre un **budget de 11 700 € d'aide aux gymnastes inscrits dans la filière du Haut Niveau**. Ainsi 13 gymnastes internes (8 GAF, 2 GAM, 3 TR) bénéficient du soutien financier du CAURAG pour l'année 2019.

Les Quatre Moteurs pour l'EUROPE évoluent



Les partenaires « historiques » acceptent la proposition du CAURAG, d'élargir la participation aux Régions dites « associées ».

C'est ainsi que **la FLANDRE (Belgique) déplacera une équipe GAF, en LOMBARDIE (Italie) à l'occasion de la prochaine édition des Quatre Moteurs, les 13 & 14 juillet prochains.**

Congrès annuel du CAURAG, le samedi 20 avril à Annecy

Une matinée d'informations est prévue pour les dirigeants des Clubs :

- InteraGYM Formation : Bilan et orientations pour les formations 2019-2020
- Uniformation : les OPCA deviennent des OPCO
- Les Labels fédéraux sont revisités
- Le Club de Demain
- Le Répertoire des Lieux d'Accueil des Compétitions
- Programme Gym Santé FFG
- Le paiement dématérialisé.

L'après-midi est réservée à l'Assemblée Générale. En préambule, une information sera donnée par l'Association « [Colosse aux pieds d'argile](#) ».

Les O.P.C.A. deviennent des O.P.C.O.

Les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés disparaissent pour devenir des Opérateurs de Compétences. Selon l'Arrêté du Ministère du Travail du 29 mars 2019, **toutes les entreprises entrant dans le champ d'application de la Branche de la Convention Collective Nationale du Sport (IDCC 2511) auront comme opérateur de compétences l'AFDAS, à compter du 1^{er} avril 2019.**

AFDAS : Assurance Formation des Activités du Spectacle, c'est une association Loi 1901, créée en 1972, qui fonctionne sous le régime paritarisme.

Des informations complémentaires seront données à ce sujet le samedi 20 avril lors de la matinée d'informations.

Cyril TOMMASONE en argent à Bakou



Du 14 au 17 mars 2019, plusieurs gymnastes de l'Equipe de France participaient à l'étape de coupe du monde de Gymnastique Artistique à Bakou, 3e étape qualificative pour les Jeux olympiques de Tokyo.

Cyril TOMMASONE (Pôle de Lyon / Convention Gymnique de Lyon) remporte l'argent lors de la finale aux arçons. Avec 14,833 pts, le Français prend la 2e place de cette finale derrière le Japonais Kohei KAMEYAMA (15,233 pts) et devance le Chinois Weng HAO (14,033 pts).

Réaction de Cyril TOMMASONE : *"J'ai fait un très bon mouvement en finale, je suis content du travail engagé. J'ai amélioré ma note d'exécution, c'était l'objectif principal donc mon contrat est rempli. Cette étape de coupe du monde m'a permis de confirmer que la balade Shivado avec les jambes serrées et non en Thomas me permettait d'obtenir une meilleure note."*



Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique
10 avenue Viviani 69200 VENISSIEUX

04 78 00 08 85 | contact@auvergne-rhone-alpes-ffgvm.fr